

Convient-il, selon une lecture de St Paul, de baptiser les morts ?

« *Autrement, que feraient ceux qui se font baptiser pour les morts? Si les morts ne ressuscitent absolument pas, pourquoi se font-ils baptiser pour eux ?* », déclare énigmatiquement l'apôtre en I Cor. XV, 29.

S'il est très certain que le baptême pour les morts fut pratiqué dans l'Eglise ancienne, ne résulte-t-il pas d'un malentendu dans la compréhension de la phrase de Paul pouvant suggérer un baptême en faveur des morts, lorsque le baptême pratiqué *au nom de Jésus+ Christ*, c'est-à-dire dans Sa mort et par voie de conséquence en Sa résurrection, n'est pas en revanche contraire – quand bien même cette référence serait insuffisante – à une juste Doctrine.

Au début de l'Eglise, le baptême est reçu *au nom de Jésus +Christ*. Pierre l'atteste en déclarant : « *Convertissez-vous : que chacun de vous reçoive le baptême au nom de Jésus Christ pour le pardon de ses péchés, et vous recevrez le don du Saint Esprit.* » (Actes II, 38) et les convertis « *reçurent le baptême au nom du Seigneur Jésus* » (Actes XIX, 5).

Cette réception du baptême *seulement au nom du Seigneur Jésus* se fait dans la mort et la résurrection du Sauveur. L'apôtre témoigne : « *Par le baptême, en sa mort, nous avons donc été ensevelis avec lui, afin que, comme Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, nous menions nous aussi une vie nouvelle.* » (Romains VI, 4).

Basile de Césarée en son traité *Sur le Saint Esprit*, après d'autres comme Origène ou Cyprien, insiste et consacre un chapitre « *à ceux qui disent : il suffit d'être baptisé dans le Seigneur* » en déclarant qu'il convient de baptiser au nom de la TS Trinité : « *Si donc, au baptême, séparer l'Esprit du Père et du Fils est dangereux pour qui donne le baptême et inefficace pour qui le reçoit, comment serait-il prudent de notre part d'arracher l'Esprit au Père et au Fils ?* » (XII, 28, SC n° 17bis, page 347)

Les **Canons** 49 et 50 **des saints apôtres** ne laissent planer aucun doute :

« 49. *Si un évêque, ou un prêtre ou un diacre ne baptise pas, selon la parole du Seigneur "au nom du Père et du Fils et du saint Esprit", mais au nom de trois pères ou de trois Fils ou de trois paraclets, qu'il soit déposé.*

50. *Si un évêque, ou un prêtre ou un diacre n'accomplit pas les trois immersions d'un seul baptême, mais d'une immersion au nom de la mort du Seigneur, qu'il soit déposé ; car le seigneur ne nous a pas dit : baptisez au nom de ma mort, mais : "Allez enseigner toutes les nations, et baptisez-les au nom du Père et du Fils et du saint Esprit".* »

Jean Chrysostome en sa 40° *Homélie sur la Première Epître aux Corinthiens* explique relativement au verset, objet de notre réflexion :

« *Après avoir prononcé ces paroles pleines de redoutables mystères, les règles des dogmes qu'il faut respecter avec crainte, les lois envoyées du ciel, nous finissons par ajouter, au moment du baptême, ces paroles que nous ordonnons de prononcer : Je crois à la résurrection des morts; et c'est dans cette foi- là que nous sommes baptisés. Ce n'est qu'après cette profession ajoutée aux autres, que nous sommes plongés dans la source de ces eaux sacrées. Voilà ce que Paul rappelait aux fidèles, quand il disait : « S'il n'y a pas de résurrection, pourquoi êtes-vous baptisés pour les morts? » ce qui veut dire,*

*pour les corps. Car si vous êtes baptisé, c'est que vous croyez à la résurrection du corps mort, vous croyez qu'il ne reste pas mort. Quant à vous, c'est par des paroles que vous exprimez là, résurrection des morts ; mais, pour le prêtre, il a comme une image à lui, et ce que vous avez cru, ce que vous avez confessé par des paroles, cette image vous en montre la réalité. Vous croyez sans avoir de signe, et le prêtre vous donne un signe ; vous commencez par faire ce qui dépend de vous, et alors Dieu vous donne une certitude. Comment cela ? Par quel moyen ? Au moyen de l'eau: Le baptême, l'immersion suivie du mouvement contraire par lequel on remonte, on sort, c'est le symbole et de la descente aux enfers, et du retour. Voilà pourquoi Paul appelle encore le baptême une sépulture : « Car nous avons été ensevelis avec lui par le baptême pour la mort ». (Rom. VI, 4.) »*

Ensevelis avec le Christ dans Sa mort, par le baptême nous ressuscitons à une vie nouvelle, parce que l'Esprit Saint ayant quitté le monde de la Chute, nous retrouvons pas Son retour, notre relation au Père.

Ainsi, si le baptême pourrait n'être pas invalide dès lors qu'il est accompli au nom de Jésus+ Christ qui institue ce sacrement, en l'occurrence en faisant référence à Sa mort et Sa résurrection uniquement, l'Eglise ne saurait oublier la validité des baptêmes de Désir, et du Martyre (eux acquis sans la prononciation d'une formule liturgique).

Le sens qu'il échet de donner à la déclaration de l'apôtre, ne suggère pas au fidèle de baptiser un mort, mais de comprendre que le baptême délivre le fidèle de la mort née du péché « *par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort* » (Romains V, 12).

« ... *que feraient ceux qui se font baptiser pour les morts ?* »

Paul précise aux Romains : « *Si par l'offense d'un seul la mort a régné par lui seul, à plus forte raison ceux qui reçoivent l'abondance de la grâce et du don de la justice régneront-ils dans la vie par Jésus Christ lui seul. Ainsi donc, comme par une seule offense la condamnation a atteint tous les hommes, de même par un seul acte de justice la justification qui donne la vie s'étend à tous les hommes.* » (Rom. V, 17,18)

Paul affirme avec justesse, que le salut opéré par Jésus+ Christ intervient pour tous les êtres. Ne convient-il pas de comprendre alors que celui qui est baptisé, a pour mission de témoigner dans le monde, sinon dans tous les mondes, celui d'agir près des vivants comme près des gisants par la prière et les bonnes actions, afin de hâter la venue du Jour de Dieu (II Pierre, III, 11, 12), au baptême est lié le devoir d'enseigner toutes les nations qui ne sont sans doute pas à limiter à ce que nous percevons, et le Christ nous enjoint : « *Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre. Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit, et enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde* » (Mat/ XXVIII, 18-20)

Jean-Pierre BONNEROT